



Délibération du Conseil Municipal Séance du Vendredi 24 Mai 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	16	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 24 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lécousse s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PERRIN Anne, Maire de Lécousse, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 17/05/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 17/05/2024.

Présents : Anne PERRIN, Maire ; Hubert COUASNON, Marylène LE BERRIGAUD, Christophe DRUGEOT, Fabienne ÉON, Jean-François BUFFET, Adjoint ; Sylvain BAUCHER, Monique BODIN, Sylvain COTTO, Sébastien ETIENNOUL, Magali FONTAINE, Cédric HELLOUIN, Anaïs JOURDAN, Martine SUPIOT, Didier VALLÉE, Conseillers municipaux.

Excusé(s) : Guylène DUCLOS (pouvoir à Monique BODIN), Nicolas FOUGERAY (pouvoir à Martine SUPIOT), Ahmed MDINI (pouvoir à Hubert COUASNON), Adeline OLLVIER (pouvoir à Anaïs JOURDAN), Claudie ROGER (pouvoir à Fabienne ÉON), Claire SALLÉ (pouvoir à Mme le Maire).

Secrétaire de séance : Magali FONTAINE

Objet de la délibération n°2024_035 – Crédits scolaires et tarifs périscolaires 2024/2025

Rapporteur : Fabienne ÉON

Délibération n°2024_035

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les crédits scolaires et tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025, proposés au tableau ci-joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre,
Lécousse, le 27/05/2024
Anne PERRIN
Maire de Lécousse



Magali FONTAINE
Secrétaire de séance

Annexe délibération n°2024_035 - Crédits scolaires et Tarifs périscolaires 2024/2025

Crédits scolaires :		Vote 2024/2025
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur)	Fournitures scolaires par enfant de Lécousse	33,00 €
	Arbre de Noël par enfant de Lécousse en maternelle	8,50 €
Ecoles publique et privée de Lécousse	Fournitures petits équipements (manuels, matériels, multimédias)	180,00 €
	Fournitures multimédias par classe . logiciels . consommables (maternelle) . consommables (primaire)	Crédits intégrés aux fournitures de petits équipements
	Photocopies : base 1/enfant/jour scolaire + 10 %forfait administration	0,012 €
Aides versées aux écoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur)	Classes découvertes par enfant de Lécousse en maternelle et élémentaire . par jour sans hébergement . par jour avec hébergement (jusqu'à 3 nuits/4 jours)	4,00 € 5,50 €
	Aides versées directement aux familles de Lécousse pour un séjour <u>d'une semaine</u>	Voyages scolaires par enfant de Lécousse (1 participation par cycle)
- Maternelle		40,00 €
- Elémentaire		40,00 €
- Collège		55,00 €
	- Lycée	55,00 €
Services périscolaires Ecole primaire Montaubert	Temps du matin : garderie	
	- enfant de Lécousse	1,00 €
	- enfant autre commune	1,10 €
	Temps du midi : pause méridienne	
	Repas et garderie :	
	- enfant de Lécousse	4,70 €
	- enfant autre commune	5,00 €
	PAI avec panier repas fourni par la famille : (Cas où le prestataire ne peut fournir un repas de substitution)	
	- enfant de Lécousse	2,60 €
	- enfant autre commune	3,00 €
Repas adulte :	5,20 €	
Anne PERRIN, Maire de Lécousse	Temps du soir : ALSH périscolaire	Lécousse / Extérieurs
	QF 2024 / 2025 :	
	QF 1 : 0 à 600 €	1,60€ / 2,00€
	QF2 : 601 à 900 €	1,70€ / 2,00€
	QF3 : 901 à 1 200 €	1,80€ / 2,00€
	QF4 : 1 201€ à 1 500 €	1,90€ / 2,00€
QF5 : 1 501 € et +	2,00€ / 2,00€	
Pénalité pour retard		5,00 €

